



Lundi 22 Juillet 2019

Concertation Réaménagement de Nantes Atlantique du 27 Mai au 31 Juillet 2019

Cahier Acteur **ESG INFRA**,

Volet 5 - Réaménagement Nantes Atlantique :
Interconnexion rail des aéroports de Nantes,
Rennes, Angers avec mise en réseau des aéroports

Lien ferroviaire vers les aéroports, la liaison rail saturée Sablé-Angers-Nantes

La géographie ferroviaire actuelle, les tracés rails existants, la nécessité de faire face rapidement à la saturation de l'axe ferroviaire saturé Sablé-Angers-Nantes permettraient, selon l'orientation retenue et à des échéances choisies, de mettre en lien direct par le rail et en des temps satisfaisants à la fois 3 villes majeures dans l'Ouest ; Nantes, Rennes et Angers **ainsi que leurs aéroports respectifs**.

Cette orientation et sa faisabilité, qui prennent en compte à la fois la limite **de concentration** à respecter pour ne pas aller au-delà d'une **métropole à "taille humaine"** et les impacts aériens environnementaux, sont à notre avis **à présenter et à porter à la connaissance de l'ensemble des populations des Pays de la Loire, Bretagne et au-delà**.

Par une optimisation des tracés ferroviaires existants, et **une exploitation réfléchie de la gare de Nantes**, nous pourrions disposer des liens continus suivants :

- (a) - **Nantes Atlantique**, Nantes, Châteaubriant, **Rennes**, **Rennes Bretagne**, Bruz,
- (b) - **La Roche sur Yon**, Clisson-Nantes, **Nantes Atlantique**,
- (c) - **Cholet**, Clisson-Nantes, **Nantes Atlantique**,
- (d) - **Nantes Atlantique-Nantes**, Ancenis, **Angers**, Tiercé (à 16 min de **Marcé** par bus), Sablé, **Le Mans**,
- (e) - **Nantes**, **Angers**, Tiercé (à 16 min de **Marcé** par bus) , **Massy**, **Paris Mp** ou **Roissy**, **Lille** ou **Strasbourg**
- (f) - **Angers**, Tiercé (à 16 min de **Marcé** par bus), Sablé, **Laval**, **Rennes**, **Rennes Bretagne**, Bruz,

Puis dans une seconde phase :

Par un choix technique approprié et réaliste permettant à la fois de :

- pallier à la saturation du tronçon ferroviaire actuel Sablé-Angers-Nantes,
- créer un flux passagers suffisant et nécessaire pour desservir Cholet de manière performante,
- dynamiser enfin l'axe Nantes, La Roche-sur-Yon, Luçon, la Rochelle, Bordeaux,

nous pourrions disposer en addition des liens continus suivants :

- (k) **Nantes**, **Cholet Nord**, **Angers**, **Marcé**, Sablé, **le Mans**, **Massy**, **Paris Montparnasse**
- (l) **Nantes**, **Cholet Nord**, **Angers**, **Marcé**, Sablé, **Massy**, **Paris Montparnasse** ou **Orly**, **Roissy**, **Lille** ou **Strasbourg**
- (m) **La Rochelle-La Roche-sur-Yon**, **Cholet Nord**, **Angers**, **Angers Marcé**, **Paris Montparnasse**.



Pour la desserte rail de l'aéroport Angers Marcé, il est judicieux de rappeler et commenter le rapport de mission daté Juin 2018, établi par Monsieur ROL-TANGUY (Conseiller-Maître à la Cour des Comptes) lors de la Mission d'appui auprès des collectivités territoriales à l'élaboration d'un projet stratégique pour les mobilités du Grand Ouest en page 26 du paragraphe 5 - **Le Ferroviaire** 5.1 Région Pays de la Loire, 5.1.1 **Axe Nantes-Angers-Le Mans** :

dans ce rapport*, le Conseiller-Maître pour pallier à la saturation de l'axe Sablé-Angers Nantes évoque un choix d'installation du système ERTMS sur ce tronçon

ESG INFRA pour sa part commente et souligne comme suit :

- (a) Le système ERTMS sur le tracé actuel constitue **un palliatif très onéreux** impliquant l'ensemble du matériel roulant avec de **sérieuses limites quant aux nombres de circulations additionnelles qui seraient permises**.
- (b) Les différentes études pour s'affranchir de la saturation entre Sablé et Nantes n'ont pas considéré ou approfondi **un choix de dédoublement en Sud Loire de cette ligne**, lequel offrirait nombre d'avantages

Demande d'une commission d'experts indépendants du pouvoir politique

ESG INFRA estime qu'un comparatif sous contrôle d'experts véritablement indépendants est nécessaire entre une amélioration de la ligne actuelle telle qu'évoquée par le Commissaire-Maître avec le système ERTMS et un **dédoulement sud Loire** de cette ligne (avec un plafonnement de la vitesse adapté aux distances et au profil du terrain) et qui permettrait, tout en desservant **Angers gare**, une libération importante de sillons sur le tracé actuel via Ancenis, **mais aussi offrirait en addition :**

- une desserte de l'aéroport d'**Angers Marcé**,
- une desserte performante de **Cholet**, première ville industrielle du Maine-et-Loire,
- un flux passagers très conséquent via Cholet, ce qui serait favorable à une réouverture de la liaison TER et touristique) : Cholet-Les Epesses (Puy du Fou)- Les Herbiers
- une accessibilité plus rapide et directe au littoral Atlantique, Vendée, Deux Sèvres, Charente,
- une revitalisation certaine, par **l'apport d'un flux de clientèles**, des tronçons ferroviaires La Roche-sur-Yon, Luçon, La Rochelle, Saintes, Bordeaux et aussi La Roche-Les Sables d'Olonne.

En conséquence, **ESG INFRA**, demande à la **DGAC**, Maître d'Ouvrage, la mise en place, avec l'aide de la **CNDP**, d'une commission d'experts pour la réalisation au plus tôt de cette étude comparative : c'est, à notre avis, un élément essentiel pour aboutir à un projet transport de territoire dans le cadre d'une vision globale et intégrée.

Aide au suivi, de l'interconnexion rail des aéroports de Nantes, Rennes, Angers avec mise en réseau.

ESG INFRA ne soumet que des plans généraux de positionnement des équipements et des tracés ; voir en conséquence les seuls 3 plans à suivre :

- dédoublement ferroviaire Sud Loire avec desserte aéroport **Angers Marcé**,
- desserte **Angers Marcé** depuis gare SNCF de **Tiercé** à 14,5 km et 16 minutes, un palliatif, une solution d'attente,
- vue aérienne aéroport **Angers Marcé**,



Pour rappel, Dans l'attente d'un tracé Sud Loire desservant directement l'aéroport, **une liaison bus de 14.5 km** est à disposition entre la gare de **Tiercé** (sur l'axe actuel Paris-Angers-Nantes) et **Angers Marcé**

* Mobilités du Grand Ouest - Rapport de mission de Francis ROL-TANGUY

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/mobilites-du-grand-ouest-rapport-mission-francis-rol-tanguy>

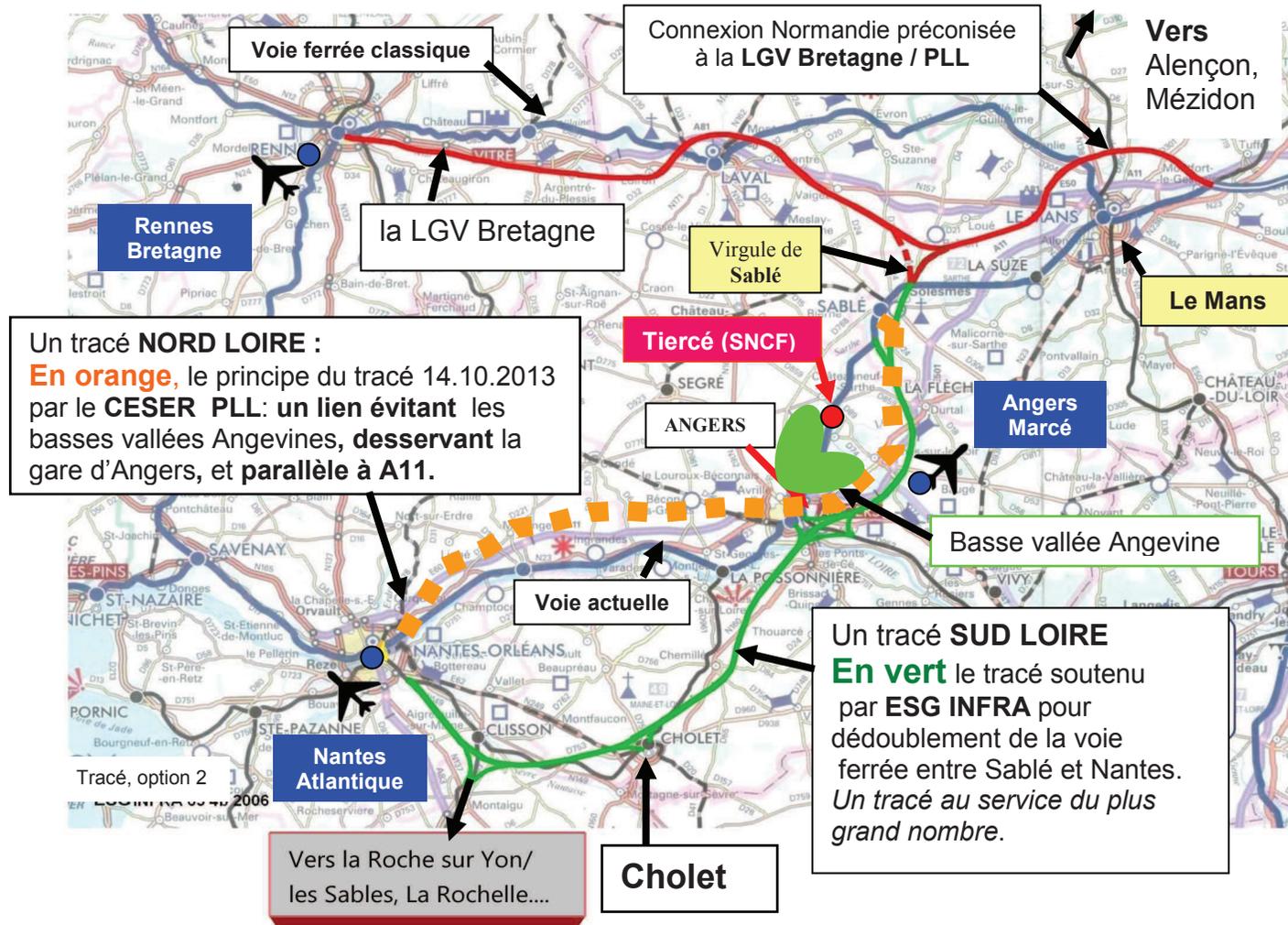


Aéroports De l'Ouest

ADO

Dédoublage de la voie ferrée Sablé - Angers – Nantes par un tracé Sud Loire

(tracé option 2, avec desserte d'Angers Marcé, d'Angers, passage au Nord de Cholet, avec desserte directe de la ville ou en correspondance à "Cholet Nord" puis remontée sur Nantes par le Sud ou accès direct à La Roche sur Yon)



Pour ce dédoublement de la liaison ferroviaire saturée,

ESG INFRA soutient :

Un tracé Sud Loire, en vert sur le plan (contrairement au CESER des Pays de la Loire, un tracé nord Loire en jaune)

Un tracé Sud Loire offrirait en effet :

- La desserte de l'aéroport d'Angers Marcé (cette structure disposerait alors de **3 600 000** habitants à **moins de 60 minutes** par le rail depuis leur propre gare).
- La desserte d'Angers et Saumur,
- la desserte de Cholet et un trafic permettant à terme la réouverture de Cholet-Les Herbiers
- un raccordement sur l'axe Nantes vers Bordeaux permettant la desserte de Nantes vers le nord, de la Roche sur Yon / la Rochelle vers le sud. **avec un gain de 50 à 70 min pour la Roche sur Yon et la Vendée**

En palliatif et dans l'attente d'un dédoublement de la liaison ferroviaire saturée Sablé-Angers-Nantes qui desservirait alors directement **Angers Marcé**, le projet prévoit :

- **une navette bus** entre la station SNCF de **Tiercé** de la **ligne Paris-Nantes** et l'aéroport d'**Angers Marcé** à **14.5 km** seulement soit à **16 minutes**.
- **en gare SNCF de TIERCÉ** : (a) des arrêts et départs de trains TER ou Intercités, voire aussi quelques TGV à des heures adaptées (b) une assistance aux voyageurs Rail / Air par un recours au service national civique.

Le tracé du dédoublement de la voie ferrée saturée Sablé-Angers-Nantes est figuré à titre indicatif seulement (V.Max= 250 km/h pour raisons de coût et d'environnement)



Réaménagement de Nantes Atlantique et le Potentiel de l'aéroport Angers Marcé,
Pour le Premier Ministre :
une « *mise en réseau des aéroports* » et des « *intermodalités Rail / Air* »

En palliatif et dans l'attente d'un dédoublement de la liaison ferroviaire saturée Sablé-Angers-Nantes qui desservirait alors directement **Angers Marcé**, le projet prévoit :

une navette bus entre la station SNCF de **Tiercé** et l'aéroport d'**Angers Marcé** à **14.5 km** soit à **16 minutes**.

En gare SNCF de **TIERCÉ** :

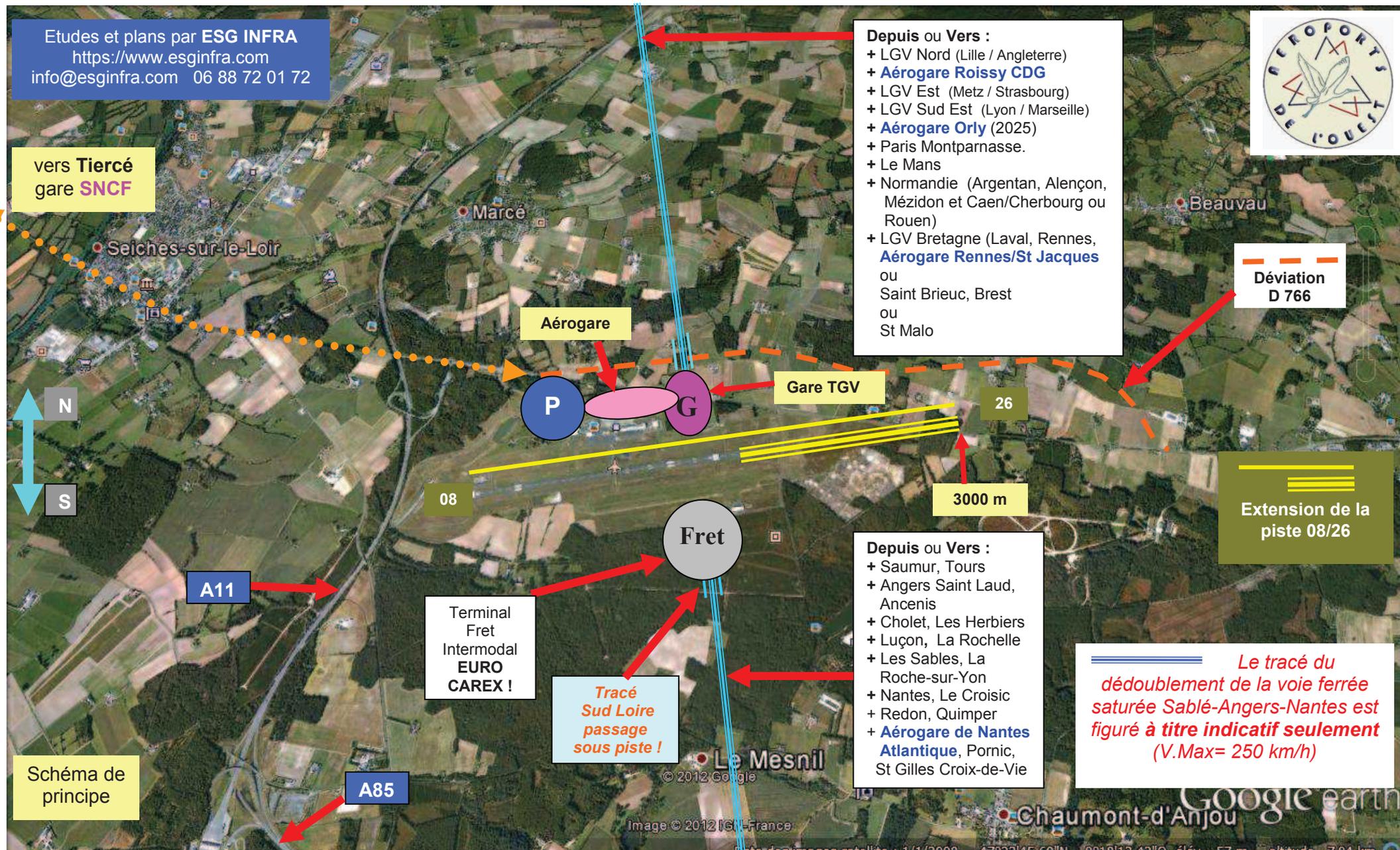
- des arrêts et départs de trains TER ou Intercités, voire aussi quelques TGV à des heures adaptées.
- une assistance aux voyageurs Rail / Air par un recours au service national civique



Ligne Paris- Nantes

- Paris Montparnasse
- Le Mans (vers Alençon ou Tours)
- Sablé / Sarthe (vers **Rennes** par la virgule de Sablé)
- Tiercé (**navette aéroport Marcé**)
- Angers (vers Saumur, Tours, Lyon)
- Possonnière (vers Cholet)
- Ancenis
- Nantes (vers Clisson, Cholet ou **La Roche**, Bordeaux, ou Nantes Atlantique, Pornic / St Gilles C. de Vie, ou Châteaubriant, Rennes)
- Savenay (vers Redon, Quimper ou Rennes)
- Saint Nazaire
- Le Croisic

A noter aussi qu'**Angers Marcé** est à l'intersection même des autoroutes **A11** et **A85** et à proximité de la RD 723 (ex nationale 23).



En palliatif et dans l'attente d'un dédoublement de la liaison ferroviaire saturée Sablé-Angers-Nantes qui desservirait alors directement **Angers Marcé**, le projet prévoit :

- une navette bus entre la station SNCF de **Tiercé** et l'aéroport d'**Angers Marcé** à **14.5 km** soit à 16 minutes.
- en gare SNCF de **TIERCÉ** : (a) des arrêts et départs de trains TER ou Intercités, voire aussi quelques TGV à des heures adaptées (b) une assistance aux voyageurs Rail / Air par un recours au service national civique.